

La confiance peut sauver l'avenir



23/06/2022



Consultation Défenseur des droits – Vie privée

# Contribution d'Apprentis d'Auteuil

## Table des matières

En chiffres.....	3
La participation d'Apprentis d'Auteuil.....	3
Définition de la vie privée par les jeunes .....	4
Thème 1 : réseaux sociaux et internet.....	5
Thème 2 : droit à l'image .....	9
Thème 3 : vêtements .....	10
Thème 4 : l'intimité .....	10
Thème 5 : l'expression et la participation.....	12
Thème 6 : vie amoureuse et orientation sexuelle .....	13
Thème 7 : la confiance / les secrets .....	14

# En chiffres

**107 jeunes**

**10 ans à 17 ans**

**5 séances de sensibilisation aux droits de l'enfant**

**5 séances de recueil de la parole**

**3 types d'établissement différents**

**5 villes**

## La participation d'Apprentis d'Auteuil

La participation d'Apprentis d'Auteuil à la consultation des enfants du Défenseur des droits sur la vie privée a été rendue possible grâce à la participation de deux MECS, deux collèges et un accueil de jour pour les mineurs isolés et les jeunes en errance. Au total, la participation de 107 jeunes a été permise par 20 professionnels.

Les séances ont eu lieu à Blanquefort, Mamoudzou, Marseille, Paris et Sannois.

Les jeunes avaient entre 10 et 17 ans. En pourcentage sur l'ensemble des groupes, il y avait 30% de filles et 70% de garçons.

Deux séances ont été organisées dans chaque établissement. La première était une sensibilisation aux droits de l'enfant animée par des Jeunes Ambassadeurs pour les Droits de l'Enfant ou des référents du Défenseur des droits. Les secondes étaient des séances de recueil de la parole où ont été utilisées différentes techniques : balle aux mots, acrostiches, discussions, vidéos, fresques ... Sur cette dernière séance, pour encourager leur parole - rare dans certains groupes sur la première séance - certains groupes ont été divisés entre filles et garçons.

# Définition de la vie privée par les jeunes

**Les jeunes ont lors des séances été invités à répondre à la question suivante : qu'est-ce que la vie privée ?**

**Voici leurs réponses :**

« La vie privée, c'est les choses de ma vie que je n'ai pas envie de dire. »

« Des choses que personne n'a à savoir sur moi (sexualité, famille, ma vie). »

« Une vie privée est un journal personnel où tout ce qu'on n'a pas envie de dévoiler publiquement reste au fond de nous »

« Être joyeux devant ses parents alors qu'on est tristes, pour qu'ils ne nous posent pas de questions / ne pas dire si on a un copain ou pas / ça peut se symboliser par un cadenas, où il n'y a que moi qui ait la clé. »

« Le respect de la vie privée (c'est important) car c'est comme un jardin secret, si tu y rentres c'est du non-respect »

« Ne pas prendre de photo de moi sans mon autorisation ; ne pas prendre mon téléphone et regarder dedans ; ne pas venir quand je me douche ; ne pas m'intimider quand je ne veux pas dire quelque chose »

« La vie privée, ça concerne de base que toi, et après ceux à qui tu as confié. Ça peut être un membre de ta famille, un copain, un adulte. Donc il faut en parler à quelqu'un en qui tu as confiance, parce que si tu en parles à n'importe qui, il peut le dire à d'autres personnes ou même sur les réseaux sociaux ».

« La vie privée c'est le droit de ne pas nous prendre en photo si on va chez un psy. On est libres de dire ce qu'on veut ».

« La vie privée est une intimité, quelque chose de personnel et confidentiel. »

« Ma vie de tous les jours en dehors de l'école. »

« La vie privée, c'est ce qu'on a dans le cœur, ce qu'on ne veut pas dire à ses parents »

« La vie privée, c'est comme l'intimité », « Si les vêtements n'existaient pas, il n'y aurait pas d'intimité et si on savait tout sur tout le monde, il n'y aurait pas de vie privée »

« Pourvoir garder sa vie privée, c'est avoir une liberté. »

« C'est quelque chose qu'on ne dit pas à tout le monde, des secrets, des messages avec ses amis. »

Pour un jeune, la protection de la vie privée permet que les informations « remontent moins, rebondissent moins ».

« La vie privée, c'est important pour se protéger, il faut avoir des contrôles avec les parents par exemple, il ne faut pas regarder n'importe quoi et il faut faire attention. »

« Ta vie privée, c'est ton avenir car les patrons peuvent te rechercher sur Google. »

« La vie privée, ce n'est pas se dévoiler publiquement, sur les réseaux Snapchat, TikTok, Instagram. C'est respecter les autres personnes et qu'ils respectent aussi notre vie. »

« C'est quelque chose qui nous appartient et qu'on n'a pas forcément envie de partager aux autres »

Pour un jeune, cela concerne de la vie familiale, des secrets, et du corps. Il dit « on ne souhaite pas les diffuser par peur du jugement et des ordres ».

Un jeune fait la différence entre intimité et vie privée : « L'intimité c'est ce qu'on ne veut pas montrer, la vie privée c'est ce qu'on ne veut pas dire ».

Pendant certaines séances, il a été proposé à des jeunes de ramener un objet qui symbolisait pour eux la vie privée. Les jeunes ont évoqué / ramené les choses suivantes :

- Un jeune a ramené une photo de ses chiens car « c'est eux qui me réconfortent »,
- Un jeune a amené son nounours : « Durant toute mon enfance, je lui ai dit des choses. C'est mon meilleur ami. J'aime bien le tenir contre moi. »,
- Un jeune a amené une image de sa passion (le vélo) car « c'est avec qui je sors, c'est mes amis, là où je me suis blessé »,
- Un jeune a amené une sphère qui représentait ses hobbies, ses projets, et a écrit un texte sur cette sphère (voir annexes).  
« Le droit à l'intimité appelé droit à la vie privée fait partie des droits des hommes. Ce droit permet de préserver certains aspects de la vie de chacun vis-à-vis des autres. Chacun a sa propre définition de sa sphère privée et de son contenu. J'ai représenté ce droit par une sphère cadenassée qui contient mes passions, mes souvenirs, mes projets. Donc pour protéger ce contenu, j'ai pensé à une bulle, fermée par un cadenas dont je suis le seul à avoir la clé. »
- Un jeune a amené une clé USB car on peut y mettre des images personnelles,
- Plusieurs jeunes ont évoqué leur téléphone car il y a les numéros de téléphone, les réseaux sociaux, les photos et les discussions avec ses amis,
- Un jeune a amené un lacet avec un nœud au milieu car « le nœud, c'est nous, notre vie privée et le reste du lien, c'est les autres »,
- Un jeune a évoqué son hobby : la lecture car il lit seul.
- Un jeune a parlé de son chat en disant « C'est ma vie. Mon meilleur ami. ».

# Thème 1 : réseaux sociaux et internet

## Témoignages

Pour les jeunes, il est important de ne pas avoir trop de comptes sur les réseaux sociaux, cela diminue les dangers qui existent sur les réseaux sociaux. Les principaux réseaux sociaux cités lors de nos échanges sont TikTok, Twitter, Snapchat, YouTube et Instagram. Les messageries instantanées comme WhatsApp et Telegram sont également mentionnées. Pornhub, Discord et les sites de jeux en ligne sont aussi évoqués.

Sur le sujet des réseaux sociaux et de la vie privée, les avis et témoignages des jeunes diffèrent fortement. De nombreux jeunes sont sur les réseaux, d'autres affirment ne posséder aucun compte.

Dans un établissement, c'était la première fois qu'on leur demandait leurs avis sur ce sujet. Dans plusieurs autres, des séances de sensibilisation aux risques des réseaux sociaux avaient eu lieu.

Ils sont nombreux à avoir spontanément abordé la question du harcèlement sur les réseaux sociaux et de ses dangers immédiats. Un jeune a notamment dit que le harcèlement provoquait directement : « moqueries, dépression, suicide ». D'autres ont cité : le harcèlement, le jugement de la société, la honte, la tristesse, le suicide. Certains jeunes ont cité des pratiques dangereuses :

- des jeunes qui envoient des photos à moitié ou totalement nus à quelqu'un de confiance filles/garçons,
- des jeunes qui se confient à des inconnus sur les réseaux.
- des pirates qui retouchent des photos pour humilier un ou une jeune.

La majorité des jeunes ont précisé notamment que les technologies numériques sont essentielles à leur vie actuelle et à leur avenir. La majorité des jeunes possèdent des smartphones. Beaucoup d'entre eux ont dit : « mon téléphone, c'est ma vie » et de nombreux jeunes pensaient rapidement au téléphone pour symboliser leur vie privée.

Dans le détail, plusieurs sujets ont été abordés.

### **Sur le fait d'avoir un compte privé / public**

La plupart des jeunes pensent qu'il est plus prudent d'avoir son compte en privé mais ne le font pas forcément. Ils sont une majorité à avoir des comptes en privé. Certains reçoivent des invitations de gens qu'ils ne connaissent pas quand leur compte est en public avec des noms de comptes explicites. Les jeunes évoquent également des comptes privés où ils sont ajoutés alors qu'ils n'ont croisé que deux-trois personnes « en vrai ».

### **Sur les invitations**

Une fille que des jeunes connaissent accepte toutes les invitations sur les réseaux sociaux et le groupe de filles trouve cela anormal. Cependant, le même groupe trouve que c'est bien quand des gens leur envoient des invitations car cela montre qu'ils s'intéressent à elles.

### **Sur des images et vidéos non désirées**

Certains affirment ne voir aucune vidéo qu'ils ne souhaitent pas voir ou qu'ils ne voient pas beaucoup de contenus choquants sur TikTok car il s'agit de contenus provenant de France. En revanche, ils observent que sur Instagram les contenus viennent du monde entier et ils voient alors parfois des choses anormales.

D'autres jeunes disent : « Twitter, c'est vraiment hard ». Plusieurs jeunes disent que « Twitter, c'est le pire réseau ». Ils y voient des vidéos pornographiques, violentes et dérangeantes (sont citées pêle-mêle des vidéos de décapitations, d'actes sexuels, faits dérangeants notamment d'influenceurs à Dubaï ...). « Une fois, j'ai cliqué sur un lien qu'on m'avait envoyé, c'était un site porno ».

D'autres jeunes évoquent des vidéos de tortures (des personnes qui se sont frappés à coup de marteau, etc.), des images liées à la mort (des gangs ou des personnes qui commettent des décapitations en ligne, les vidéos de tueries aux USA, dans ce groupe, ils avaient tous vu la vidéo de la dernière tuerie dans l'école au Texas) mais aussi des vidéos de viols en réunion, ou les vidéos scatophiles d'influenceurs connus.

Ils témoignent du fait qu'ils ont accès très facilement à ces images, elles arrivent sur leur fil d'actualité (Twitter notamment) et ils cliquent par « curiosité » pour la plus part. Certains disent également qu'ils vont chercher ce type de vidéo sur le darkweb.

Lorsqu'on leur pose la question, à savoir ce qu'ils ressentent concernant ces vidéos, la majorité, se disent choqués de les avoir vus, ils trouvent que ce n'est pas normal de voir cela. Quelques-uns ont pris la parole pour dire que c'est ce qui se passe dans « la vie » et ils ne pensent pas qu'il faudrait leur interdire d'y avoir accès.

Dans les groupes de filles, il semble qu'elles visionnent beaucoup d'images et de vidéos d'influenceurs mais à contrario des garçons elles ne consomment que très peu des vidéos « trash ».

Beaucoup disent n'avoir jamais rien reçu sur leur compte en message privé, une jeune fille évoque des « trucs dégueus » reçus sur Snapchat quand son compte était en public.

### **Sur la demande d'un âge pour accéder à des sites**

Des filles disent qu'elles n'aiment pas qu'on demande leur âge pour accéder à des sites. D'autres jeunes affirment que les limites d'âge ne leur paraissent pas utiles sur internet. Par exemple, ils observent qu'il est très facile de répondre « oui j'ai 18 ans » pour accéder à des sites pornographiques. D'autres jeunes disent que même s'ils n'ont pas l'âge requis, ils mettent un âge supérieur pour obtenir un compte.

### **Sur la violence et les dangers des réseaux sociaux**

Des jeunes filles témoignent du fait qu'un jeune de leur classe va voir les comptes des autres et se moque de ce qu'ils suivent, likent, partagent, etc ... Cela les blesse.

Pour un jeune, « quand tu t'inscris sur les réseaux sociaux, tu sais que tu prends des risques. Il faut faire attention », il considère que chacun doit se protéger. Pour ce même jeune, un enfant connaît mieux les réseaux sociaux que ses parents et il est donc plus logique que les enfants se protègent eux-mêmes. Pour lui, les enfants sont sur les réseaux sociaux de plus en plus tôt et ne savent pas ce qu'ils font.

Un autre jeune considère que « plein de lois interdisent plein de choses » et qu'il « n'y a plus de liberté, on ne peut plus poster ce qu'on veut ».

Certains jeunes considèrent qu'il existe beaucoup de danger. Par exemple, ils citent le « jeu de l'écharpe autour du cou » qui a fait le tour des réseaux (challenge sur TikTok de celui qui restait le plus longtemps étranglé par un foulard).

Globalement les jeunes se disent conscients des dangers.

### **Sur le contrôle parental**

Une jeune fille ayant un contrôle parental sur Youtube « Youtube Kids » dit : « tout le monde se moque de moi parce que j'ai Youtube Kids ». Elle n'a pas accès à toutes les paroles des chansons.

Sur la question du contrôle, les jeunes ont débattu sur le fait que les parents ou les adultes doivent avoir accès aux comptes des enfants. Pour l'un, passé les 10/12 ans, l'enfant ne devrait plus être contrôlé.

Sur leurs parents, les jeunes disent pour certains qu'ils se sentent surveillés sur leurs réseaux : « ma mère enregistre tout ce que je fais, c'est stressant. », « j'ai vu que ma mère me suivait, j'ai tout supprimé », « Les parents veulent tout savoir ». D'autres partagent le fait que leurs parents partagent des choses sur eux sur les réseaux sociaux : « Moi ma mère poste des photos de moi petite sur Facebook, la honte », « Moi c'est Instagram mais ça va parce que c'est ma mère, elle va pas m'afficher ».

Une jeune a l'interdiction d'aller sur les réseaux sociaux. A priori, elle y va en cachette, ses parents ont vraiment accès à son portable « Ils regardent tout ce qu'elle fait ».

### **Sur les publicités et le ciblage**

La question des publicités ciblées est vue différemment selon les jeunes. Certains trouvent ça « cool » d'avoir des contenus sur leurs centres d'intérêts. Un autre affirme qu'ils se font « manipuler », « influencer à vouloir des choses dont ils n'ont pas besoin ». Une jeune fille considère que la localisation est une donnée qui doit être protégée par le droit à la vie privée.

### **Sur le piratage de compte**

Plusieurs cas d'usurpation/piratage de compte ont été soulevés (que ce soit par un ami ou une personne étant dans un autre pays) avec la publication de messages, photos/images mensongères (faisant mention que le jeune était homosexuel par exemple) ou vidéos.

Des jeunes sont marqués par une histoire arrivée dans leur établissement. Un jeune se serait connecté sur une session laissée ouverte sur Ecole directe et aurait ainsi eu accès à la photo et à des informations d'un jeune du collègue.

Une autre histoire qu'ils ont souhaité partager est celle d'une personne qui aurait envoyé des *nudes* à quelqu'un sur Snapchat - les photos sont enregistrées sur l'application, accessible seulement depuis le compte de la personne qui envoie -, quelqu'un se serait connecté sur le compte de la personne et,

depuis son compte, aurait partagé cette fois beaucoup plus largement les photos pour faire du « *revenge porn* ». Pour eux, il s'agit d'un « *hacking de compte* », avec une utilisation malveillante.

### **Sur le futur**

Les jeunes ont spontanément évoqué l'importance de garder sa vie privée pour « trouver un travail ». Ils ont insisté sur le fait que si tout était rendu public, ils se retrouveraient au chômage car « les patrons regardent tout sur google ». « Tu peux vite fait poster une photo et elle se retrouve sur google. Il faut les mettre en garde, c'est dangereux ».

### **Sur ce qu'on peut mettre ou pas sur les réseaux sociaux / Internet**

Sur leurs comptes, certains ne partagent aucunes photos d'eux et ne postent rien sur leur compte, ils ont juste un compte pour regarder les publications des autres. Un jeune a des comptes en privé et ne poste que pour ses amis.

D'autres ne postent que des selfies. Dans un groupe de filles, elles disent publier beaucoup des photos d'elle au quotidien. La question de la nudité est beaucoup revenue car certaines jeunes ne voient pas de difficultés à s'exposer en maillot de bain et d'autres jeunes ne le souhaitent pas. Elles sont globalement très alertes et conscientes des dangers sur les réseaux.

Un groupe est particulièrement marqué par l'histoire de Benjamin (Tiktokeur connu), le jeune ayant posté des vidéos en « manquant de respect à la religion ». Ils ont insisté sur le fait que cela avait mis sa famille en danger, que ce n'était pas respectueux. Ils ont affirmé que certains se filment en ayant des pratiques sexuelles devant la caméra et que « ça ne se fait pas de se masturber et de le poster sur les réseaux ».

La question des influenceurs et des « gens qui veulent faire le buzz » est revenue à plusieurs reprises. Un groupe de fille trouve « normal » que certaines personnes soient harcelées car elles font n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Elles citent l'exemple du jeune Benjamin qui a twerké dans une église.

Ils ont alors fait la distinction entre ce que l'on fait dans sa vie privée avec ses amis (blagues du type « sale gitan », « sale arabe », « sale français » pour rigoler entre eux) et ce qu'ils écrivent ou postent sur les réseaux sociaux. Pour eux, cela ne serait pas compris sur les réseaux sociaux alors que c'est normal dans leur vie quotidienne.

## Recommandations

Les jeunes demandent :

Sur les réseaux sociaux et les sites en eux-mêmes :

- plus de sécurité sur les réseaux sociaux,
- une meilleure surveillance du contenu diffusé et de valider le contenu en amont de la diffusion : « ce qui n'est pas fait correctement sur TikTok ou Instagram par exemple », ils trouvent qu'« on peut poster trop facilement , tu prends une photo et tu peux la publier direct »,
- de créer des réseaux adaptés aux jeunes,
- de « créer une application QUE pour les enfants, avec des gens comme des modérateurs qui surveillent les contenus, pour que les enfants puissent s'amuser sans se mettre en danger »
- de pouvoir être alertés lorsque quelqu'un veut faire une capture d'écran sur la conversation ou sur une photo, pour éviter les diffusions des informations,
- que les sites pornographiques demandent les cartes d'identité et des cartes bancaires à l'inscription / pour pouvoir se connecter sur le site,

Sur le harcèlement :

- de former des professeurs et des élèves sur le harcèlement ;



- de s'appuyer sur les jeunes pour détecter les cas de harcèlement voire écouter les personnes harcelées,

Sur la loi :

- d'interdire les réseaux sociaux avant l'âge de 12/13 ans, quand les plus jeunes sont capables de savoir ce qu'ils font, d' « avoir le droit aux réseaux sociaux à l'âge de 13 ans »

Sur la prévention :

- que « les parents aient un œil plus vigilant »
- « il faut les [les plus jeunes] prévenir pour qu'ils ne leur arrivent rien. » ,
- dire aux jeunes de ne pas mettre des choses privées sur les réseaux sociaux,
- de mettre en place un contrôle parental, de mettre ses comptes sur les réseaux sociaux en privé,
- de renforcer la surveillance d'internet, des recherches qui sont faites

## Thème 2 : droit à l'image

### Témoignages

Dans un groupe, il a été soulevé des cas de publication de photos sur les réseaux sociaux sans accord (la discussion n'a pas pu aller très loin, puisqu'un des jeunes argumentait que « c'était de leur faute, car ils devaient se mettre en « mode privé »).

Dans un second groupe, des filles ont dit ne pas apprécier quand leur photo est publiée sur les réseaux sans qu'on leur ait demandé leur avis. La publication d'une photo de quelque chose pourrait entraîner des moqueries, des menaces, du harcèlement. Par exemple, des garçons observent que des filles qui postent des photos avec des filtres sur le visage ont des commentaires de personnes qui se moquent d'elles.

Certains jeunes disent que poster une vidéo d'eux sans leur accord est une trahison. « Un jour, on a posté une vidéo de moi, j'avais trop la haine ». Ils parlent d'amis à eux et de leur frère ou sœur qui posteraient parfois de telles images / vidéos. Pour autant, d'autres affirment que « ça [leur] fait de la pub' » et qu'ils pourront gagner de l'argent ainsi.

Dans un groupe, certains jeunes considèrent qu'ils ne peuvent pas poster la photo d'un autre enfant sur une *story* s'ils n'ont pas l'accord des parents, même s'ils savent qu'il aime ou non se faire prendre en photo. Pour l'un des jeunes, ce serait mieux que le choix appartienne aux enfants car c'est eux que ça concerne, même si les « *parents peuvent conseiller* ». Les autres ne sont pas d'accord car « *les parents sont les responsables légaux* ».

La plupart des jeunes nous disent ne pas trouver que la diffusion de leur image soit importante dans le cadre de photos et vidéos qui les concerneraient directement. Une fille indique néanmoins que quand elle pratique certaines danses « Twerk », elle ne veut pas que cela soit filmé et que certains hommes filment les filles quand elles dansent. Un jeune dit : « je ne veux pas que les inconnus rentrent chez moi pour prendre des photos »

Des jeunes ont partagé une histoire arrivée dans leur établissement l'année précédente. Deux jeunes qui partageaient une chambre se moquaient voire se harcelaient l'un l'autre. L'un a fini par prendre des vidéos de l'autre dans lesquelles il l'humiliait (fouet, réveil brusque dans la nuit en versant sur lui de l'eau etc) et envoyait ces vidéos aux autres jeunes de l'établissement. Cela aurait duré quelques temps. La personne « *victime* » aurait finalement été « *virée* » de la MECS pour une autre raison, et pour se venger, elle a publié l'adresse de l'établissement, le nom de l'autre jeune et sa photo en appelant ceux

qui le souhaitaient à « *venir le taper* ». Pour les jeunes, cette histoire soulève la question de la diffusion sans consentement de son image sur les réseaux sociaux, qui ajoute à l'humiliation provoquée par l'acte filmé. Il s'agit également d'appel à la violence. C'était un cercle vicieux de violence amplifié par les réseaux.

Un groupe de jeunes a partagé un incident qu'il y a eu dernièrement dans leur classe. Un jeune a été exclu pour avoir filmé un challenge auquel toute la classe a participé. La vidéo du challenge a été diffusée sur les réseaux sociaux, on ne pouvait pas voir la professeure mais seulement les élèves.

## Recommandations

Les enfants recommandent de :

- demander l'autorisation de l'autrui
- éduquer au respect
- faire des textes adaptés pour que les jeunes comprennent ce qu'ils signent eux même,
- leur demander leur accord avant de publier leur image,
- pouvoir entrer dans les comptes des autres pour supprimer les photos publiées sans accord.

# Thème 3 : vêtements

## Témoignages

Certains garçons ont évoqué les vêtements : « Nous, les garçons, on a jamais de difficultés pour nous habiller et on n'est jamais contrôlé ».

Alors que des filles ont dit : « ça peut arriver qu'on nous dise d'aller enlever nos vêtements et mettre des nouveaux habits ». Elles disent « on ne [leur] laisse pas trop le choix à part si elles mettent des vêtements que [leurs] parents approuvent ».

# Thème 4 : l'intimité

## Témoignages

### **Sur le fait de partager sa chambre**

Selon les jeunes, la chambre n'est pas forcément un espace de vie privée car certains enfants la partagent avec leurs frères et sœurs ou d'autres jeunes en internat ou MECS.

#### En MECS / Internat

Des jeunes ont soulevé la problématique du partage de la chambre à deux dans la MECS. Cela ne permet pas d'avoir de l'intimité, notamment car il n'existe pas de séparation (rideau ou autre). Dans un autre groupe, les enfants nous disent qu'étant à deux par chambre, ils n'avaient pas d'intimité pour se changer, faire leur prière ou lancer un appel téléphonique. La discussion a beaucoup tourné sur des

cas où les jeunes restent au téléphone tard dans la nuit (voire toute la nuit), et empêchent leurs camarades de dormir.

Certains jeunes étant en internat ont fait part du manque d'intimité en collectif et donc dans leur chambre. Ils ne se sentaient pas assez écoutés des camarades ou des éducateurs lorsqu'ils souhaitaient être seul dans leur chambre.

Un garçon en chambre partagée dit sortir pour passer ses coups de fils et ne pas avoir de moments d'intimité. Il dit également ne pas ressentir le besoin d'avoir de l'intimité. D'autres disent être obligés de sortir de la chambre sans avoir d'endroit plus approprié. Par exemple, lorsqu'ils veulent téléphoner le soir/la nuit, ils vont dehors pour assurer l'intimité de leur conversation alors qu'ils préféreraient rester dans leur chambre. Il n'y a donc pas d'endroit où être seul.

Une des filles en chambre individuelle en MECS évoque la venue d'une jeune en « séjour de rupture » plus jeune qu'elle dans sa chambre. Elle dit avoir fait confiance à cette autre jeune fille qui avait eu une histoire difficile. Certaines de ses affaires avaient disparu. Elle a alors fouillé dans les affaires de l'autre fille et retrouvé certains de ses vêtements et produits de beauté. « Ça a cassé quelque chose ». Elle dit ne plus vouloir laisser d'autres jeunes venir dans sa chambre.

### Chez leurs familles

A Mayotte, les chambres sont partagées car les familles sont nombreuses. La problématique semble s'accompagner d'une problématique de genre selon les jeunes. Ainsi, les garçons disent : « nous les garçons s'il y a une possibilité on peut avoir notre chambre à nous seul, donc plus d'intimité » et les filles : « nous dormons avec nos petites sœurs, cousines dans la même chambre. Déjà pour nos parents c'est pour que nous ne soyons pas seules mais aussi la situation familiale financière fait que nous ne pouvons pas avoir une chambre à nous seule. ».

### **Sur le fait que d'autres personnes entrent dans leur chambre**

Les enfants pensent qu'il s'agit d'un espace privé et qu'il faut toquer avant d'entrer. Certains évoquent le fait que « [leur] lit est sacré » et qu'ils ont fermé leur chambre chez eux.

Les témoignages varient selon les familles et les situations :

- « Ma mère elle rentre dans ma chambre sans toquer »
- « Je n'ai pas d'intimité, je ne peux pas faire des choses »
- « Mes parents ne viennent jamais dans ma chambre. »

En MECS / Internet, le fait pour les éducateurs de toquer à la porte ne semble pas être toujours appliqué. « Parfois ils toquent et ils rentrent direct ». Le fait de toquer ne semble pas toujours être suivi d'une autorisation avant de rentrer dans la chambre. Cela semble être aussi différent selon qui est l'éducateur dans les actions de celui-ci mais aussi dans la perception qu'ont les enfants de tel ou tel éducateur.

Dans un autre groupe, les jeunes trouvent que l'espace de la chambre n'est pas assez respecté par les éducateurs. En effet, chaque jeune a la clé de sa chambre et peut la fermer, mais les éducateurs ont toutes les clés. Lorsque les éducateurs entrent, ils toquent mais ne demandent pas l'autorisation d'entrer. Cela représente beaucoup de situations. Les jeunes ont l'impression que les éducateurs « se fichent du consentement ».

Une des filles évoque le cas où une fille devait partir de la MECS. La chambre de celle-ci a été complètement vidée (placards, murs...). Elle dit ne pas trouver ça juste car cela aurait été à la jeune fille de pouvoir ranger et vider sa chambre elle-même. Elle a prévenu la fille en question alors que cela lui avait été interdit et a été punie pour cela.

Une des filles parle d'une situation où elle devait accueillir dans sa chambre une fille et on lui a dit qu'on viderait une partie de son placard pour laisser de la place à la nouvelle venue. Elle dit avoir refusé car elle voulait pouvoir le faire elle-même.

### **Sur la salle de bain**

De même, les jeunes trouvent que la salle de bain est un espace qui doit rester intime. Ils trouvent que la douche et les toilettes représentent aussi des espaces qui doivent rester privés mais n'identifient pas de problème à ce niveau-là car les toilettes et les douches peuvent être fermés à clé sans que personne ne puisse entrer, l'intimité est donc préservée selon eux.

### **Sur le courrier**

Les enfants n'aiment pas que leur courrier ou leurs colis soient ouverts par leurs parents, certains précisent que cela peut être acceptable si c'est pour un anniversaire et que les parents veulent emballer le contenu du paquet.

### **Sur les affaires personnelles**

Une jeune indique que des personnes de l'internat prennent ses vêtements sans lui demander son avis.

### **Sur le journal intime**

Dans un groupe, les garçons disent que le journal intime : « c'est fait que pour les filles » et personne dit n'en posséder dans le groupe même s'ils pensent que c'est normal qu'une jeune en possède car ça permet de garder ses histoires et secrets avec soit.

## Recommandations

Les enfants demandent :

- De pouvoir choisir son compagnon de chambre (« quelqu'un de confiance ») et respecter le sommeil de l'autre,
  - que les éducateurs demandent s'ils peuvent entrer puis laissent le temps aux jeunes de répondre (même quelques secondes), afin de respecter leur consentement – ils veulent « seulement un peu de temps ».
- ⇒ Dans un groupe, les jeunes avaient le sentiment que cette problématique a été entendue car des travaux seraient prévus dans la MECS en 2024. La rénovation permettrait que chaque chambre soit individuelle avec une douche et une toilette par chambre.

# Thème 5 : l'expression et la participation

## Témoignages

Globalement les jeunes trouvent qu'ils n'ont pas la parole et que leur avis n'est pas pris en compte. Cela semble d'autant plus vrai à Mayotte où ce point a été particulièrement évoqué.

Là encore, une jeune fille insiste sur une difficulté accrue quand on est une fille : « On aimerait au moins que l'on nous donne la parole sur des sujets qui nous concernent mais lorsqu'on est un jeune c'est compliqué et encore pire quand on est une fille ».

Un jeune en MECS indique que la question de la confiance se pose beaucoup sur le choix des études, qui n'appartient pas qu'au jeune. D'autres jeunes nous disent que leurs parents leur demandent leur avis et même de choisir le métier qu'ils veulent faire.

Pour des enfants, les moins de 18 ans ne peuvent pas donner leurs avis sur les décisions qui les concernent. Certains disent que c'est parce qu'ils n'ont pas d'argent et donc qu'ils ne sont pas considérés. Ils ne sont pas en capacité de nourrir une famille. Sur le sujet de la vie privée, les jeunes nous ont fait comprendre que c'est vraiment rare qu'on leur demande leur avis.

## Recommandations

Les enfants demandent : « c'est les parents qui décident ou les adultes référents, mais nous aimerions aussi avoir la possibilité de donner notre opinion sur la prise des décisions ».

# Thème 6 : vie amoureuse et orientation sexuelle

## Témoignages

### **Sur l'orientation sexuelle**

Une jeune fille dit qu'elle déteste qu'on lui demande constamment son orientation sexuelle car cela ne regarde pas les autres personnes.

### **Vie amoureuse**

Pour un autre jeune, la vie amoureuse est prise en compte par la MECS car des préservatifs sont disponibles. Cependant, on ne peut pas inviter quelqu'un dans sa chambre, même un ami. Pour lui, qui a une famille non loin, il peut se rendre ailleurs, dans l'appartement de sa famille s'il a besoin d'un endroit. Pour ceux qui n'ont pas cette possibilité, ils sont obligés « d'aller à l'extérieur ».

Le jeune qui vit dans un appartement souligne qu'il n'a pas le droit d'accueillir quelqu'un, même s'il n'est pas là. Il dit que ce n'est pas comme s'il était réellement chez lui.

# Thème 7 : la confiance / les secrets

## Témoignages

La question de la confiance accordée à ses amis, ses proches, ses petites copines / petits copains ou aux professionnels les entourant est revenue tout au long du recueil de la parole. Chaque jeune en ayant à la fois sa propre définition et accordant une confiance plus ou moins forte.

Pour un jeune, « certains secrets sont intimes et doivent rester comme cela, n'être partagés à personne ». Il s'agit par exemple de problèmes de familles ou de traumatismes qui doivent être « gardés en soi ». Une autre jeune fille considère qu'« il ne faut pas raconter de choses personnelles à des personnes qu'on ne connaît pas ou peu ».

### Relations amoureuses

Une jeune évoque son petit copain en disant qu'il n'a pas accès à son téléphone : « mon copain n'a pas mon code de téléphone, c'est une question de confiance, d'un côté, il y a mon copain et de l'autre ma vie privée, même s'il en fait partie aussi ».

### Sur les secrets entre jeunes

Pour les jeunes, ce sont surtout les amis qui diffusent parfois les secrets qu'on leur confie, ce qui pose problème. Ils soulèvent que cela peut être remis en question par des questions de sécurité et de protection.

### Sur le secret des professionnels

La question des comptes rendus des éducateurs a également été évoquée. Un groupe dit que certains éducateurs respectent lorsqu'on leur demande de ne pas répéter, d'autres non. L'un des jeunes a indiqué que, par prévention, il ne dit plus rien aux éducateurs car il ne sait pas auxquels il peut faire confiance. Un autre affirme : « si on dit nos problèmes aux profs, ils vont appeler nos parents ».

Par rapport à la relation avec les adultes, il a été dit que les éducateurs de MECS « ne savaient pas garder un secret » et que quand ils leur confiaient quelque chose, il y avait même parfois d'autres jeunes qui l'apprenaient quand les éducateurs en parlaient entre eux. Du coup, les jeunes disent ne plus vouloir confier de choses aux adultes, mais seulement à des amis.

D'autres jeunes ne trouvent pas qu'il y a des problèmes particuliers par les adultes. Un dit notamment que s'il y a un problème : « Il vaut mieux en parler aux éducateurs ».

### Sur le secret médical

Une jeune fille s'interroge sur le fait de faire part des problématiques de santé des autres jeunes. Deux problèmes de santé sont cités :

- Diabète : à son arrivée dans son nouvel établissement, l'information concernant un jeune a été donnée immédiatement à une jeune fille. Celle-ci ne comprenait pas pourquoi.
- Obésité : La situation se déroulait à la cantine. Certains jeunes ont demandé à être resservis mais cela n'a pas été autorisé car si l'un se sert à nouveau, tous doivent pouvoir le faire. Alors que dans ce cas, il a été expliqué qu'un des jeunes était « en danger de mort » dû à son poids. Cette parole n'a pas été comprise et la jeune fille n'a pas trouvé cela normal.

Sur la question du secret médical, les jeunes d'un groupe lient cela au fait d'être seul avec le praticien de santé. Pour la plupart, l'éducateur accompagne jusqu'au cabinet mais n'entre pas dans la pièce avec le jeune. Un jeune a partagé le fait que récemment il est allé chez le dermatologue et l'éducatrice qui l'a accompagné a insisté pour entrer avec lui, indiquant au dermatologue qu'elle était dans « l'obligation » de rester avec lui.

Un enfant demande : « Est-ce que c'est vrai que le psychologue doit garder notre vie privée ? ».

Un groupe de jeunes filles se questionne sur le « secret médical » et notamment sur le fait qu'elles ne disent plus rien à l'infirmière car dernièrement une jeune est tombée enceinte et ses parents ont été mis au courant par l'établissement.

Lorsqu'ils vont chez le médecin, certains garçons sont plus en confiance avec leur père qu'avec leur mère lorsqu'il s'agit de choses intimes et supposent que leurs sœurs le sont plus avec leurs mères.

## Recommandations

- Sensibiliser les professionnels au droit à la vie privée
- Créer une relation de confiance entre jeunes et éducateurs

# Thème 8 : le téléphone / les objets

## Témoignages

Pour un jeune, son téléphone : « C'est toute ma vie, mes amis et ma vie privée ». Ils sont nombreux à tenir ces propos. C'est un objet essentiel et qui symbolise leur vie privée à leurs yeux. Cependant, un jeune connaît « un petit de 5 ans qui est tout le temps sur le téléphone de ses parents », il ne trouve pas ça normal.

### Sur le téléphone en MECS

Certains jeunes ne sont pas en accord avec la politique de la MECS de récupérer les téléphones à une certaine heure. Ils affirment que le fait de leur prendre leur téléphone les conduit à des comportements compulsifs. Ils savent que leur téléphone leur sera enlevé, cela les pousse à l'utiliser activement jusqu'à l'heure autorisée ou pendant les soirées autorisées pour « en profiter le plus possible ». Les jeunes pensent qu'en gardant leur téléphone le soir, ils s'autoréguleraient.

Un jeune a également exprimé que parfois pour téléphoner, il doit « utiliser le téléphone de l'unité et donc parler devant les éducateurs ». Il n'a pas souhaité développer plus que cela car cela représentait une situation particulière. La plupart du temps, ils utilisent leur téléphone portable, pour appeler leur famille par exemple.

Les jeunes disent tous avoir plusieurs téléphones pour contourner les interdictions (parfois jusqu'à 4 téléphones).

### Sur le rapport au téléphone avec les parents

Certaines filles ont évoqué le fait que leurs parents « fouillent » régulièrement leurs téléphones. Une jeune a indiqué que sa mère lit tout, ses messages y compris, et répond même à certains messages à sa place. Des filles disent ne pas aimer que leur téléphone soit interdit à certains horaires (au collège la journée, à l'internat le soir).

### Sur les affaires personnelles

Certaines filles trouvent que leur vie privée n'est pas toujours respectée par les autres, notamment par les garçons de leur classe qu'elles trouvent immatures. L'une d'entre elles se plaint du fait qu'un garçon fouille régulièrement sa trousse et lui prend des objets, sans son autorisation.

## Recommandations

Les enfants demandent :

- d'« Interdire les téléphones hyper tôt ».
- d'agir au cas par cas. Les degrés de maturité étant différents selon eux pour se réguler sur les téléphones.
- de « ne pas avoir d'écran avant 20 ans, car sinon ils [les enfants] regardent des choses qu'ils n'ont pas le droit [de regarder] : Squid Game, etc. »

# Thème 9 : les sorties

## Témoignages

Les jeunes évoquent la question des limites posées par les adultes. Pour ceux vivant dans leurs familles, les parents posent ces limites. A Mayotte, la question du genre revient sur ce sujet car « pour les garçons c'est plutôt facile, ils peuvent sortir sans être surveillés ».

Pour les enfants qui vivent en MECS, la problématique des sorties se cristallise le fait de devoir rentrer à 22h maximum le samedi soir. S'ils ne sont pas rentrés, cela est déclaré comme une fugue et ils ont alors un mot. Un jeune Mineur Non Accompagné de la MECS soulève que cela peut être « galère pour plus tard car ce n'est pas bon pour le dossier ». Ils indiquent cependant que la règle peut parfois être assouplie, quand il y a des problèmes de transport par exemple, et que cela est parfois utilisé comme une « fausse excuse ».

Dans une autre MECS, les jeunes ne comprennent pas pourquoi ceux qui ont 14 ans n'ont pas le droit de sortir. Une jeune fille ne « trouve pas ça normal », « Ce n'est pas juste ». Les horaires de sortie sont également un sujet car la plage 13h – 19h semble trop courte et l'heure de fin trop tôt.

## Recommandations

Les jeunes demandent d'agir au cas par cas. Les degrés de maturité étant différents selon eux pour sortir en toute sécurité.

# Thème 10 : la religion

## Témoignages

La question du droit à la vie privée en relation avec la religion a été abordée quelques fois. Un jeune mentionne que « *pour la prière, ce sont les adultes qui décident pour toi* ».

Les jeunes ont aussi mentionné des cas de harcèlement/cyberharcèlement voire des cas plus graves - séquestration avec rançon d'un jeune à cause de sa religion-.

Un jeune témoigne d'un moment où il était chez un ami et où il s'est mis dans un couloir pour laisser prier ses parents dans le salon. « La religion, c'est sacré. Il faut les laisser tranquille ».



# Thème 11 : autres demandes ayant émergées

- « Moi je dis qu'il faut laisser la fessée : si notre génération l'a eu, alors eux (les suivants) aussi. »
- « Il faut laisser ma mère me frapper pour que je comprenne, et les autres générations aussi. »
- « Le droit à la protection des enfants pour les enfants qui vivent dans les quartiers ou cités – protéger des violences psychologiques comme « si tu fumes pas t'es pas un homme » ou « défends toi ou frappe-le sinon t'es pas un homme ». »
- « Être majeur à 16 ans pour pouvoir conduire comme aux Etats-Unis, avoir le droit de faire plus de choses plus jeunes, avoir un appartement avant (sa majorité). »
- « Plus de droits pour les enfants, abaisser la majorité à 17 ans, monter le Smic pour les mamans et les papas qui se lèvent tôt. »
- « Je voudrais qu'on puisse faire plus de stages à partir de 13 ans, pour ceux qui ont des problèmes de concentration à l'école. »
- « Je voudrais qu'on fasse des stages à partir de la 6e pour commencer à s'orienter : 6e – 1 jour de stage ; 5e – 3 jours ; 4e – une semaine ; 3e – 2 semaines. »
- « Travailler plus tôt, n'importe où – en gros écrire un CV et être pris pour travailler. »
- « Laisser les mineurs travailler pour gagner de l'argent. »
- « Mettre plus de parcours sportifs dans le parc/la cour d'école. »
- « Laisser les mineurs faire plus de sport dès le plus jeune âge – au lieu de mettre 2 heures de sport par semaine, en faire un peu tous les jours. »
- « Donner des aides (foyer, nourriture) aux pauvres ou aux pays pauvres. »
- « Changer l'image des quartiers. »

Apprentis d'Auteuil  
Œuvre d'Église  
Fondation reconnue d'utilité publique

40, rue Jean de La Fontaine  
75 781 Paris Cedex 16  
Tél. 01 44 14 75 75

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)



La confiance peut sauver l'avenir